

AVIS DU CSRPN de Bretagne N°2013-05-RNR Projet de création de la réserve naturelle régionale de Monteneuf	Examen le 29/05/2013	FAVORABLE 1 avis défavorable, 1 abstention, 14 avis favorables
--	---------------------------------------	---

Exposé :

Le périmètre proposé au classement (125,4 ha) s'appuie sur la ZNIEFF et comprend les parcelles des propriétaires publics et privés favorables au projet. Le patrimoine des landes de Monteneuf présente un intérêt géologique, archéologique et écologique. Sur le plan de la biodiversité, le site comprend une mosaïque d'habitats naturels (landes intérieures semi-naturelles, prairies, boisements, ptéridaies, plans d'eau) et une importante diversité faunistique et floristique (380 espèces végétales).

La Communauté de communes du Pays de Guer est maître d'ouvrage du projet de réserve. L'association Les Landes gère le site depuis 2007. Les infrastructures d'accueil se situent en dehors du périmètre du projet de réserve.

La démarche de création de la réserve a fait l'objet d'une importante concertation. Un espace d'extension potentielle du périmètre a été d'ores et déjà délimité. Il convient au préalable de convaincre les propriétaires des parcelles concernées par l'extension et de renforcer la connaissance de ces terrains afin d'en vérifier la valeur patrimoniale.

Débat :

Le CSRPN salue la qualité de la préparation et de la présentation. Cependant, la complexité du site pourrait entraîner une difficulté de mise en application de la réglementation. De plus, le nombre élevé de propriétaires privés pourrait constituer une faiblesse en cas de changement de propriétaire.

Dans un contexte de fragilité des milieux oligotrophes, il faudra être vigilant sur les pratiques de gestion et sur la fréquentation du public. Le plan de gestion intégrera l'intérêt des patrimoines biologique et géologique et proposera des mesures de gestion de ces patrimoines.

Le rapporteur souligne la qualité de la présentation et l'implication des collectivités locales. Globalement le projet est bien monté et présente des possibilités d'extension importante qui pourront être activées dans un futur plus ou moins proche. Il propose un avis très favorable au projet de réserve.

Avis du CSRPN :

Le vote du CSRPN est le suivant : 1 avis défavorable, 1 abstention, 14 avis favorables.

➤ **Le CSRPN est favorable à la majorité au projet de réserve naturelle régionale de Monteneuf. Il est rappelé que la réserve naturelle régionale « Espace naturel de Bretagne » est davantage qu'un label : il y a une réglementation à respecter et un plan de gestion à mettre en place.**

Rennes, le 11 octobre 2013

La Vice -présidente du CSRPN,



Sandrine Derrien